

OCTOBRE ROSE



L'URGENCE D'APPLIQUER LA LOI !

Une femme sur huit sera touchée par le cancer du sein. Entre 1990 et 2018, les cas ont presque doublé. Dépisté tôt, on en guérit à 87%, mais c'est encore le cancer qui tue le plus de femmes.

Le PCF a porté ce combat. Le 5 février 2025, **la loi portée par Fabien Roussel et les parlementaires communistes**, visant à améliorer la prise en charge des soins liés au cancer du sein, a été promulguée. Une avancée majeure, votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale et au Sénat, qui prévoit notamment une meilleure prise en charge des soins spécifiques liés au cancer du sein. Pourtant, aucun décret d'application n'a été publié !

« Les femmes ne doivent plus avoir à choisir entre se soigner ou se nourrir. La loi a été votée. Le gouvernement doit la faire appliquer ! » **FABIEN ROUSSEL** [FABIENROUSSEL2027.FR](https://fabienrousseau2027.fr)



700 000 femmes concernées paient toujours un reste à charge de 1 400€ en moyenne. 14% renoncent à la reconstruction pour raisons financières.

Le PCF dénonce ce scandale et exige la publication immédiate des décrets nécessaires. Comme la loi le légitime désormais, les soins post-opératoires et de supports ne sont pas « socio-esthétiques », ce sont des soins de première nécessité. **Nous réclamons un égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire. Parce que se reconstruire est un droit.**

IPNS NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

VIVRE ! Rejoignez le PCF



Prénom/Nom :
Mail :
Téléphone :
Adresse :



44, avenue de Prades - 66000 PERPIGNAN adhésion : po.pcf.fr

OCTOBRE ROSE



L'URGENCE D'APPLIQUER LA LOI !

Une femme sur huit sera touchée par le cancer du sein. Entre 1990 et 2018, les cas ont presque doublé. Dépisté tôt, on en guérit à 87%, mais c'est encore le cancer qui tue le plus de femmes.

Le PCF a porté ce combat. Le 5 février 2025, **la loi portée par Fabien Roussel et les parlementaires communistes**, visant à améliorer la prise en charge des soins liés au cancer du sein, a été promulguée. Une avancée majeure, votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale et au Sénat, qui prévoit notamment une meilleure prise en charge des soins spécifiques liés au cancer du sein. Pourtant, aucun décret d'application n'a été publié !

« Les femmes ne doivent plus avoir à choisir entre se soigner ou se nourrir. La loi a été votée. Le gouvernement doit la faire appliquer ! » **FABIEN ROUSSEL** [FABIENROUSSEL2027.FR](https://fabienrousseau2027.fr)



700 000 femmes concernées paient toujours un reste à charge de 1 400€ en moyenne. 14% renoncent à la reconstruction pour raisons financières.

Le PCF dénonce ce scandale et exige la publication immédiate des décrets nécessaires. Comme la loi le légitime désormais, les soins post-opératoires et de supports ne sont pas « socio-esthétiques », ce sont des soins de première nécessité. **Nous réclamons un égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire. Parce que se reconstruire est un droit.**

IPNS NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

VIVRE ! Rejoignez le PCF



Prénom/Nom :
Mail :
Téléphone :
Adresse :



44, avenue de Prades - 66000 PERPIGNAN adhésion : po.pcf.fr